

## les partenaires **PROFESSIONNELS**

### Traçabilité des médicaments : position sans équivoque des grossistes répartiteurs.

*Les membres du Girp sont favorables à un système de vérification des produits qui permettrait, d'une part, aux pharmaciens de vérifier l'authenticité des médicaments avant de les délivrer aux patients et, d'autre part, aux grossistes de contrôler les médicaments reçus par échantillonnage aléatoire.*

A l'occasion de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue en début de semaine à Cannes, le groupement international de la répartition pharmaceutique (Girp) a réaffirmé son souhait que la traçabilité des médicaments soit assurée au stade final de leur dispensation pour renforcer la sécurité des produits et des patients. Alors que plusieurs autorités des États membres plaident en faveur de l'enregistrement systématique des numéros de lot par les grossistes lors des envois de médicaments aux pharmaciens afin de sécuriser la chaîne pharmaceutique, Monika Derecque-Pois, directrice générale du Girp, n'a pas jugé totalement bien fondée cette démarche.

Enregistrer le numéro de lot de chaque emballage livré aux pharmacies n'augmente pas, selon elle, le niveau de sécurité du produit distribué. « L'enregistrement proprement dit ne permet pas de détecter des médicaments contrefaits, puisque de tels médicaments porteraient également un numéro de lot frauduleux. Ils seraient, dans tous les cas, tout même délivrés aux patients dans la mesure où une obligation d'enregistrement systématique du numéro de lot ne garantit d'aucune façon l'authenticité du produit », a-t-elle déclaré.

La directrice générale de l'association a rappelé que les membres du Girp étaient en revanche favorables à un système de vérification des produits qui permettrait, d'une part, aux pharmaciens de vérifier l'authenticité des médicaments avant de les délivrer aux patients et, d'autre part, aux grossistes de contrôler les médicaments reçus par échantillonnage aléatoire. « C'est la manière la plus efficace de lutter contre la contrefaçon de médicaments dans la chaîne de distribution et, surtout, d'empêcher qu'ils ne soient délivrés aux patients », a-t-elle souligné.

La position des grossistes pharmaceutiques, de ce point de vue, est claire: « aucune obligation d'enregistrement de numéros de lot ne doit être mise en place. Les coûts et les efforts sont trop importants par rapport à des bénéfices trop incertains et une vérification des produits au moment de leur dispensation, avec la possibilité pour les grossistes de vérifier l'authenticité des médicaments, est la meilleure solution pour répondre à l'objectif de sécurité des patients », a-t-elle conclu.

➤ de réassurance, d'assurance de personnes et d'assurance dommage, d'assurance emprunteur, d'achat d'assurance, de gestion d'actifs, d'assurance vie et de produits bancaires.

### Stabilité du marché pharmaceutique mondial en mars.

Les ventes au détail du marché pharmaceutique sont stables en mars selon les dernières données d'IMS Health: + 6 et + 7 % respectivement pour les marchés américain et canadien par rapport au mois de février, + 4 % au Japon contre + 5 % en février, + 2 % en Europe (+ 4 % en Allemagne, + 1 % en France et en Italie et + 3 % en Espagne et au Royaume-Uni). En Amérique latine (exception faite du Mexique: + 1 %), le marché progresse de plus de 20 % et de seulement 7 % en Australie. Le Top des 5 premières molécules est inchangé: Lipitor\*, Plavix\*, Nexium\*, Seretide\* et Crestor\*.

## ● SOMMAIRE

Sommaire du n° 705  
comprenant 10 pages

■ *tendance* page 1

■ *l'environnement de la profession* page 2

■ *les partenaires professionnels* page 5

brèves  
fiche page 2  
page 6

Industrie Pharmaceutique Hebdo, la lettre hebdomadaire de l'industrie pharmaceutique, est une publication éditée par Altedia, au capital de 3061872 euros, 5 rue de Milan, 75319 Paris CEDEX 09 - Tél. 01 44 91 50 00. - Principal actionnaire: Adecia - Directeur général - Directeur de la publication: François Davy - Rédacteur en chef: Guy Beaufrère - A collaboré à ce numéro: Jean Lorenzi - Conception et réalisation: Altedia, Tél. 01 44 91 51 00 - Impression: Altedia, 75009 Paris - Commission paritaire: 74843 - Abonnement annuel: 3811,23 euros TTC - Prix d'un numéro: 86,59 euros TTC - Dépôt légal: juin 2010 - N° ISSN: 1248-0487. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Copyright by Industrie Pharmaceutique Hebdo 2010. Publication française imprimée en France.